

CreDOC Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

CONSOMMATION ET MODES DE VIE

Chroniques du CREDOC ISSN 0295-9976

N° 14 – Novembre 1986

L'artisanat et ses valeurs

Une légitimité remise en question

Bernard Zarca

Bien que ses activités soient très anciennes, l'artisanat est paradoxalement une catégorie du XX^e siècle : les métiers traditionnels ne se sont regroupés qu'après la première guerre mondiale. L'histoire de ce regroupement a conduit à la formation du secteur des métiers, constitué aujourd'hui de 850 000 entreprises où travaillent 2 500 000 personnes, soit 12 % de la population active.

La légitimité de l'artisanat est actuellement remise en question. Transmise par l'apprentissage et entretenue par la complicité de métier entre artisan et compagnon, la valeur essentielle de l'artisanat est la réussite sociale par le passage du salariat à l'indépendance professionnelle. Or, depuis une quinzaine d'années, cette valeur est remise en cause par la dégradation du recrutement des apprentis.

Par ailleurs, le prestige associé à la position sociale de l'artisan (celle d'un ouvrier qui a réussi) s'est affaibli en raison de la place prise par la petite bourgeoisie salariée, détentrice d'un capital culturel plus important et qui n'accorde pas la même valeur au travail.

Du métier traditionnel au groupe social

Ce n'est qu'après la première guerre mondiale que les métiers traditionnels se sont regroupés. L'artisanat français, partagé entre le modèle corporatif allemand et l'idée de classe, a alors posé les principes de son identité. Il a pu le faire parce que la classe dirigeante de l'époque tenait à faire apparaître dans le corps social les classes moyennes — et ce pour des raisons politiques — et que l'Alsace-Lorraine, revenue à la France, offrait un modèle d'organisation des métiers qui pouvait permettre de surmonter la crise que connaissait alors l'apprentissage dont l'industrie se désintéressait.

Une fois organisé et reconnu, une fois représenté, le groupe acquerrait une consistance que renforcèrent différentes mesures législatives (avantages fiscaux et de crédit, par exemple). Des enjeux pour la plupart internes au champ de représentation (lequel inclut principalement

les acteurs habilités à parler et à agir au nom du groupe) ont conduit à des modifications successives de ses frontières et finalement à un accroissement de son flou. Aujourd'hui, le secteur des métiers (voir encadré), riche de plus de 850 000 entreprises, occupe près de 12 % de la population active (2 472 000 personnes, selon l'enquête Artisanat 1978 de l'INSEE). Certaines activités qui en relèvent n'ont certes plus les caractéristiques des métiers traditionnels. Cependant, l'ensemble du secteur, du simple fait de sa reconnaissance et donc de la tendance de ses instances représentatives à le consolider afin de préserver son poids fonctionnel, est imprégné d'une idéologie qui trouve ses fondements dans le mode de formation traditionnel des agents : l'apprentissage en entreprise, et des conditions de travail différentes de celles de l'industrie. La première des valeurs intensément cultivées par ses élites est la réussite sociale par la réussite professionnelle, c'est-à-dire par le passage du salariat à l'indépendance. En ce sens, il est possible de parler

Le secteur des métiers

Sont inscrits au répertoire des métiers les entreprises ayant une activité de promotion non agricole, de transformation, réparation ou prestation de services. La liste de ces activités, établie en référence à la nomenclature des activités économiques de l'INSEE, est définie (et modifiable) par décret. Les entreprises inscrites au répertoire doivent employer dix salariés au plus, sauf exception. Font notamment exception les entreprises dont le chef possède le titre de maître-artisan, lequel est délivré par les chambres de métiers, et qui peuvent employer cinq salariés supplémentaires.

du groupe social des artisans, en dépit de la relative hétérogénéité des métiers qu'il réunit, des clivages d'intérêt qui le traversent : on a d'abord insisté très fréquemment sur le fait que l'artisan était un homme de métier, professionnellement qualifié, exerçant un métier manuel sans être sous la dépendance d'un patron. Les problèmes de frontières avec l'agriculture, le petit commerce, la petite industrie, le travail à domicile, ne furent pas aisément réglés.

Apprentissage et transmission des valeurs artisanales

L'apprentissage du métier dans une position dominée au sein de l'entreprise n'est pas uniquement celui de techniques, de savoir-faire et de tours de mains. Certes la main acquiert les automatismes et l'habileté qu'exige l'utilisation conforme de l'outil ; mais la tête s'emplit de « pratiques mises en mots », de schèmes de pensée, d'action et d'expression ; le métier finit par habiter le corps dont les attitudes sont désormais reconnaissables tout comme l'habit de travail. Et cette « incorporation » est nécessaire à la constitution de la croyance à des valeurs que l'on peut dire localement dominantes, et à celle de l'identité professionnelle. Cette identité sera d'autant plus forte que la qualification exigée en fin de formation est de niveau plus élevé, et donc l'éthique ambiante plus rigoureuse. C'est ainsi au cours de l'apprentissage que les jeunes, traditionnellement prédisposés, de par leur origine sociale, à accepter les conditions de travail contraignantes qui leur sont alors imposées, acquièrent l'esprit de métier. Aussi n'est-il pas surprenant que les compagnons ayant effectué un apprentissage en entreprise soient, parmi les ouvriers, ceux qui aspirent le plus fréquemment à devenir artisans, ceux qui ont les plus grandes chances de réaliser un tel projet. Du moins tel était le cas jusqu'au début des années 70.

La sélection négative, à l'intérieur du système scolaire, des futurs apprentis qui a alors été mise en place (relégation d'élèves en difficulté dans les classes de préparation à l'apprentissage) a considérablement biaisé leur recrutement. Des jeunes « sans projet et sans avenir » sont alors venus à l'artisanat, peu disposés, de ce fait même, à accepter les contraintes du travail et ont déçu les attentes de leurs patrons. Par ailleurs, l'accroissement important, au fil des années, du coût d'entrée dans l'exercice indépendant du métier, en renforçant la sélection par l'argent au détriment de la compétence, n'est pas étranger lui non plus à une évolution qui modifie le visage de l'artisanat français et accentue la déperdition des valeurs professionnelles. Toutefois, cette tendance n'a pas encore réussi à ôter aux rapports de production dans l'entreprise artisanale leur spécificité.

Artisans et compagnons : la complicité de métier plus forte que les conflits d'intérêt

Les salaires des ouvriers de l'artisanat sont, à qualification, sexe et âge égaux, plus faibles qu'ils ne le sont dans l'industrie. La durée hebdomadaire moyenne du travail est cependant plus élevée dans l'artisanat, encore qu'elle varie considérablement selon les métiers : selon l'enquête ACEMO d'octobre 1981, 28,6 % des salariés à temps complet de l'artisanat travaillaient plus de 44 heures par semaine, cette proportion s'élevant à 37,1 % dans les seules activités de l'alimentation. Seuls 3,3 % des ouvriers travaillant dans des établissements industriels employant plus de dix salariés étaient dans la même situation en janvier de la même année, selon les chiffres publiés par le ministère des affaires sociales et de l'emploi. Toutefois, les autres conditions de travail, comme sa durée, sont systématiquement jugées plus satisfaisantes par les ouvriers qualifiés de l'artisanat (tableau 1).

Tableau 1 — Proportion d'ouvriers qualifiés satisfaits de leurs conditions de travail selon qu'ils appartiennent à l'artisanat ou à l'industrie

Différentes conditions de travail	% d'ouvriers qualifiés satisfaits	
	Artisanat	Industrie
- La durée hebdomadaire du travail	75 %	57 %
- Les conditions physiques du travail	90 %	75 %
- Les rapports avec les supérieurs hiérarchiques	87 %	70 %
- Les possibilités de participation aux décisions au niveau du poste de travail ou de l'établissement	58 %	34 %
- Les possibilités de choisir sa propre organisation du travail	83 %	59 %

Source : enquête CREDOC-OSCE 1978.

Ces ouvriers sont enclins à apprécier positivement leur situation dans la mesure où ils la vivent comme une étape d'une trajectoire qui pourrait les conduire, avec des chances non négligeables, à la position d'artisan. 79 % des compagnons interrogés en 1979 (enquête CREDOC 1979) avaient pour idéal de s'installer à leur compte, et

18 % d'entre eux avaient déjà élaboré un projet d'installation. L'adhésion à ce modèle normatif est d'autant plus fréquente que la probabilité objective d'installation dans un futur proche est plus grande : elle est ainsi maximum dans la tranche d'âge 26-30 ans (tableau 2).

Tableau 2 — Proportion de compagnons adhérant à la norme de l'installation et probabilité d'installation selon l'âge

Age (1)	% d'adhésions à la norme	dont % projets d'installation (2)	% d'installations entre 1972 et 1977 (3)
Moins de 25 ans	73 %	23 %	8 %
26-30 ans	88 %	29 %	15 %
31-40 ans	76 %	16 %	9 %
Plus de 40 ans	78 %	2 %	0 %

(1) Age en 1979 pour les deux premières colonnes, en 1972 pour la troisième.
(2) Source enquête CREDOC 1979.
(3) Source enquête F.Q.P. 1977, INSEE.

La valeur normative du modèle de l'installation permet d'expliquer que la complicité de métier l'emporte sur le conflit d'intérêt inscrit dans le rapport salarial, dans l'entreprise artisanale. L'échange strictement économique : le salaire versé en contrepartie du travail fourni, n'est qu'un élément — certes principal, mais non point unique — d'un réseau d'échanges matériels et symboliques qui inclut : les heures supplémentaires non payées en tant que telles et les heures payées bien que non travaillées et prises par le salarié pour convenance personnelle, les petits travaux rétrocédés par l'entreprise à l'ouvrier qui les effectue pour son compte personnel, les services divers que se rendent réciproquement artisans et compagnons, « les verres » qu'ils boivent ensemble et s'offrent à tour de rôle comme « les blagues » qu'ils se racontent et les invitations au domicile qu'ils échangent, etc. Ce qu'il est possible de nommer précisément des rapports d'arrangement fondent un consensus, attachent au métier, colorent la vie quotidienne, modèlent la vision de l'avenir.

Il faut noter l'importance croissante que revêt le travail familial dans l'artisanat. Contrairement à l'idée reçue, ce travail n'était pas traditionnellement la norme dans tous les métiers. C'est ainsi que l'accroissement du travail administratif dans l'entreprise a conduit beaucoup d'épouses d'artisans à collaborer avec leur mari. En 1976, 72 % d'entre elles aidaient leur mari ne fût-ce que quelques heures par semaine. Le travail familial ne se substitue pas au travail salarié, dans l'artisanat, mais en est plutôt complémentaire, comme tend à le montrer le fait que son importance croît avec la taille de l'entreprise.

Déclassement relatif et malaise artisan

Les revenus des artisans croissent avec la taille de leur entreprise. Toutefois, les artisans dans leur ensemble se situent entre les ouvriers qualifiés et les petits commerçants sur l'échelle des revenus comme sur celle des patri-

moins. Proches des compagnons pour leur formation professionnelle et la pratique du métier, ils sont les voisins immédiats de la fraction supérieure de la classe ouvrière de par leur niveau de vie, mais aussi de par leur structure de consommation, « plus populaire » que celle des petits commerçants. Cette relation de voisinage est repérable à différents niveaux d'analyse. On l'observe par exemple en ce qui concerne les comportements politiques. Ainsi, 21 % des petits commerçants auraient voté pour la gauche aux élections législatives de mars 1978, contre 38 % des artisans, 54 % des ouvriers du secteur privé travaillant dans des établissements de moins de 10 salariés, 65 % des autres ouvriers du secteur privé, 77 % des ouvriers du secteur public (sondage CEVIPOF, mars 1978). Toutefois cette relation n'est pas simple : si les artisans se sentent proches de leurs compagnons de travail, l'existence même de ces derniers les confirmant dans l'idée de leur réussite socioprofessionnelle. Un artisan est d'abord un ouvrier qui a réussi ; et seuls les patrons d'une entreprise artisanale relativement importante et transformés de ce fait en gestionnaires ne se voient plus eux-mêmes comme des ouvriers, c'est-à-dire comme des gens de métier. Le déclassement relatif de l'artisanat en raison de la place prise par une petite bourgeoisie salariée détentrice d'un capital culturel plus important accentue les tendances conservatrices des artisans traditionnels. « L'éthos consciencieux » des artisans s'oppose terme à terme à « l'éthos frivole » des petits bourgeois. Ceux-ci sont tournés vers la consommation et les loisirs et n'hésitent pas à consommer à crédit. Les artisans les jugent « prétentieux ». Eux-mêmes conduisent leur vie en valorisant le travail, l'effort, l'épargne, en sacrifiant le présent à l'avenir.

Ce déclassement relatif des artisans n'est pas sans atténuer la valeur distinctive que confère à l'artisan sa position avantageuse par rapport à celle de l'ouvrier : celle du maître par rapport au compagnon, de l'indépendant par rapport au salarié, mais aussi celle de l'homme moral par rapport à la masse des ouvriers d'industrie, d'autant moins enclins à valoriser le travail qu'il sont moins qualifiés.

Fluctuation conjoncturelle des opinions sur le nucléaire

A la suite de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, l'Electricité de France a demandé au CREDOC une enquête complémentaire en juin 1986 de manière à mesurer l'impact de cet accident sur l'opinion des Français.

L'enquête de juin 1986 s'appuie, comme les précédentes, sur un échantillon composé de 2 000 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus. On esquissera ci-dessous quelques-unes des conclusions du rapport intitulé « *Credoc : Système d'enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français — Evolution de l'opinion vis-à-vis de l'énergie et du thème nucléaire 1979-1986* » par J. Smadja et D. Clauzet (Grets-Edf).

L'impact de cet accident se fait surtout sentir sur les réponses concernant le degré d'accord avec la politique électro-nucléaire.

Ces réponses, bien qu'encore majoritaires (53 % de personnes d'accord) ont subi une chute très nette (-14 %) depuis décembre 1985 (tableau 1). C'est surtout dans les extrêmes que cette baisse s'est traduite :

- 9,5 % chez les « tout à fait d'accord »
- +8 % chez les « pas du tout d'accord »

Tableau 1 — Accroissement de la production d'électricité d'origine nucléaire

... à propos du développement de l'énergie nucléaire en France, êtes-vous d'accord avec cette politique énergétique ?

(en %)

	Automne 1981	Automne 1985	Juin 1986
Tout à fait d'accord	24,2	28,1	18,8
Plutôt d'accord	33,9	39,3	34,1
Assez peu d'accord	23,6	20,2	25,9
Pas du tout d'accord	16,5	10,6	18,9
Ne sait pas	1,8	1,8	2,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

A propos de l'inquiétude face au risque d'accident de centrale nucléaire on assiste, comme pour la question précédente, à un fort déplacement des opinions les plus tranchées : +17 points pour les « beaucoup inquiets » et -24 points pour les « pas du tout inquiets ».

Cependant, dans la hiérarchie des inquiétudes, en juin 1986, tout comme en 1985, l'accident de centrale nucléaire n'apparaît pas comme la préoccupation primordiale des Français (tableau 2). Si lors de la dernière enquête la proportion de personnes « très inquiètes » au sujet du nucléaire a sensiblement augmenté (+17 points), il en est de même pour d'autres risques tels que le chômage, l'accident du travail et l'agression dans la rue (respectivement +16 %, +11 %, +8,5 %). Ainsi replacée dans un contexte plus général l'augmentation de la peur du nucléaire peut être relativisée et n'avoir qu'un caractère ponctuel.

Tableau 2 — Inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire

(en %)

Degré d'inquiétude	Automne 1981	Automne 1985	Juin 1986
Beaucoup	18,5	18,4	35,2
Assez	15,3	14,4	20,6
Un peu	29,2	27,6	28,5
Pas du tout	36,4	39,5	15,4
Ne sait pas	0,6	0,1	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Le n° 4 de *Consommation*, la revue trimestrielle du CREDOC est paru :

Conditions de Vie et aspirations

• Qui pense quoi? Evolution et structure des opinions en France de 1978 à 1984.

• Les Français en décembre 1985 : le pessimisme régresse... les préoccupations demeurent.

Politiques sociales

• Caractéristiques des ménages à bas revenus.

Consommation

• Les services collectifs dans une économie en mutation.

Les enquêtes auxquelles il est fait référence dans ce texte ont donné lieu à différentes études et recherches pour le compte du Commissariat Général du Plan, du Ministère des Affaires sociales et de l'emploi, et de la Direction de l'Artisanat.

Une recherche est actuellement en cours sur les relations entre consommateurs et artisans, basée sur une enquête sur les travaux dans le logement et le mode de vie.